



## Annexe 12

### Grille des prix



#### Crématorium de Clermont l'Hérault - Grille des tarifs

	€ HT	€ TTC
* Crémation adulte	741,67 €	890,00 €
* Crémation enfant < 12 ans	0,00 €	0,00 €
* Crémation enfant < 1 an	0,00 €	0,00 €
* Espace <b>sans</b> cérémonie, dernier recueillement < 10/15'	0,00 €	0,00 €
* Espace de cérémonie & cérémonie universelle < 20/30' avec maître de cérémonie du crématorium ou assistance	125,00 €	150,00 €
* Espace de cérémonie & cérémonie personnalisée < 35/60' avec maître de cérémonie du crématorium ou assistance	166,67 €	200,00 €
Crémation exhumation < 5 ans	741,67 €	890,00 €
Crémation exhumation > 5 ans	370,83 €	445,00 €
Pièces & déchets anatomiques petit format < 1m	197,50 €	237,00 €
Pièces & déchets anatomiques grand format > 1m	395,00 €	474,00 €
Location espace de cérémonie pour inhumation	166,67 €	200,00 €
Location espace de convivialité de 0 à 60 mn	0,00 €	0,00 €
Utilisation de la salle de convivialité si > 60 mn, tarif / heure (toute heure débutée est due)	110,00 €	132,00 €
Crémation pompiers Clermont l'Hérault décédés en service commandé	0,00 €	0,00 €
Crémation indigents Clermont l'Hérault	0,00 €	0,00 €
Dispersion des cendres au Jardin du Souvenir	80,00 €	96,00 €
Fourniture cendrier en cas de nécessité	0,00 €	0,00 €
Retransmission à distance de la cérémonie	100,00 €	120,00 €
Fourniture urne "premier prix" (4 litres) et sa plaque	50,00 €	60,00 €
Conservation de l'urne < 3 mois	0,00 €	0,00 €
Conservation de l'urne > 3 mois Montant mensuel	35,00 €	42,00 €
Frais de dossier, démarches et formalités de crémation	0,00 €	0,00 €
Location espace de cérémonie (si > 1h), par tranche de 1/2h	55,00 €	66,00 €
Restitution de la cérémonie sur support physique (clé usb, cd, etc...)	20,00 €	24,00 €
Fourniture et pose d'une plaque au nom du défunt sur un support physique (10 ans)	120,00 €	144,00 €

#### Révision des tarifs

Conformément à l'article 28 du contrat de concession, les prix unitaires ci-dessus seront proposés à la collectivité et indexés à compter de la Date de Mise en Service puis au 1er janvier de chaque nouvelle année sur la base de la formule suivante:

$$P = P0 * ( 0,30 + 0,09 E/Eo + 0,27 S1 / So + 0,34 FSD1/FSD1o )$$

**0,30** : talon sans inflation :

**E** est l'indice "électricité, gaz vapeur et air conditionné (identifiant 010764352 INSEE) à la date de la révision des tarifs.

**Eo** est l'indice "électricité, gaz vapeur et air conditionné (identifiant 010764352 INSEE) à la date de la signature du contrat.

**S1** est l'Indice mensuel du coût horaire du travail révisé - Salaires et charges - Tous salariés - Services administratifs, soutien (NAF rév. 2 section N) - Base 100 en décembre 2008 (Identifiant 001565196 INSEE) à la date de la révision des tarifs.

**So** est l'Indice mensuel du coût horaire du travail révisé - Salaires et charges - Tous salariés - Services administratifs, soutien (NAF rév. 2 section N) - Base 100 en décembre 2008 (Identifiant 001565196 INSEE) à la date de la signature du contrat.

**FSD1** est l'indice des frais et services divers aux entreprises (cf Le moniteur) à la date de la révision des tarifs.

**FSD1o** est l'indice des frais et services divers aux entreprises (cf Le moniteur) à la date de la signature du contrat.

La moyenne calculée sur les douze (12) derniers mois ou quatre (4° derniers trimestres sera prise en compte pour chaque indice, afin de lisser les variations.

Le tarif résultant TTC sera arrondi à l'euro le plus près.